Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

PROJET PILOTE D'INTRODUCTION ET DE MULTIPLICATION DE BOUTURES DE MANIOC AMELIORÉES ET RÉSISTANTES À LA MOSAÏQUE AFRICAINE ET LA STRIURE BRUNE

Juin 2024

ODD:	1 PAS DE PAUVRETÉ; 2 FAIM «ZÉRO»
Pays:	République centrafricaine
Code du projet:	TCP/CAF/3804
Contribution de la FAO:	355 000 USD
Période de mise en œuvre:	9 mars 2021–31 décembre 2023
Contact:	Représentation de la FAO en République centrafricaine FAO-CF@fao.org

Partenaire

Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR).

Bénéficiaires

Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA); directions régionales de l'agriculture; Institut centrafricain de la recherche agronomique (ICRA); groupements d'agro-multiplicateurs (GAM); laboratoire des sciences biologiques et agronomiques pour le développement (LASBAD) de l'Université de Bangui; producteurs de manioc.

Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

Domaine Prioritaire 2: Appui à la résilience des moyens d'existence.
Domaine prioritaire 4: Appui à l'amélioration durable des chaînes de valeurs agricoles, animales, halieutiques et forestières.

Description du projet

La République centrafricaine dispose d'un immense potentiel agricole avec 15 millions d'hectares de terres arables, 16 millions d'hectares de pâturages, et un réseau hydrographique dense, ce qui pourrait garantir son autosuffisance alimentaire. Cependant, malgré ces ressources naturelles considérables, les performances agricoles restent faibles en raison du manque de ressources adaptées et de technologies pour leur valorisation.
Le manioc est la principale culture vivrière du pays, avec une production de 2 900 000 tonnes de tubercules frais en 2017, ce qui équivaut à 725 000 tonnes de cossettes. Il est suivi par l'igname, avec une production de 476 000 tonnes, et le maïs, avec 90 000 tonnes. Cependant, la culture du manioc est confrontée à plusieurs défis: des baisses de rendement et de production lors de la récolte, un manque crucial de matériel végétal performant et sain à haut rendement, ainsi que des menaces provenant des ravageurs et des maladies phytosanitaires telles que la mosaïque et la striure brune, qui affectent le pays avec une incidence moyenne de 84 pour cent. Cette contamination est principalement due à l'utilisation de boutures virosées (79 pour cent) lors de la replantation des parcelles.

La FAO a commandité, en septembre 2019, une mission conjointe avec le Laboratoire des sciences biologiques et agronomiques pour le développement (LASBAD) de l'Université de Bangui, ce qui a permis de confirmer l'apparition de la striure brune du manioc, dont l'agent pathogène reste inconnu. Concernant la mosaïque, des études conjointes entre la FAO et l'Université de Bangui, menées de 2008 à 2011, ont conduit à la sélection de 11 variétés de manioc résistantes à la mosaïque, ayant un haut potentiel de rendement et correspondant mieux aux habitudes culinaires de la population. Cependant, très peu de ces variétés ont été diffusées à la population, et cela avec des moyens très limités. Toutefois, en juillet 2018, des variétés de boutures de manioc tolérantes à ces deux maladies ont été introduites en installant des parcs à bois auprès des paysans multiplicateurs. D'autres variétés résistantes locales existent, mais elles se révèlent insuffisantes face à la forte demande en boutures de manioc dans les régions situées au-delà de Dekoa et Kaga-Bandoro.
En raison de l'importance des dégâts signalés sur les cultures de manioc, de la forte hausse des prix sur les marchés et des menaces pesant sur la sécurité alimentaire des ménages, le MADR a sollicité une assistance technique auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) pour collecter, introduire et multiplier des boutures de manioc améliorées, résistantes à la fois à la mosaïque africaine et à la striure brune.

Impact

L'introduction et la multiplication des boutures saines de manioc en faveur des producteurs de la filière ont contribué à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations centrafricaines.
En favorisant la pérennité des systèmes de production alimentaire et en encourageant des pratiques agricoles durables tout en garantissant un accès équitable aux ressources et aux services fondamentaux pour tous, ce projet s'inscrit dans la réalisation de l'ODD 2, qui vise à éradiquer la faim et à assurer la sécurité alimentaire, ainsi que dans l'ODD 1, visant à éliminer la pauvreté.

Réalisation des résultats

Le projet a joué un rôle déterminant dans la revitalisation et la mise en œuvre d'un système de multiplication et de diffusion de boutures saines de manioc en République centrafricaine. Il a réactivé et rendu opérationnel un réseau de 55 GAM, qui ont établi 415 hectares de parcelles de parcs à bois contenant des boutures saines de manioc au sein des communautés ciblées par le projet. De plus, le projet a installé 74 champs-écoles de producteurs (CEP) au profit des GAM, servant de parcelles de démonstration pour illustrer les différentes techniques de production et de protection des cultures de manioc. Les CEP ont pour objectif de permettre aux membres des GAM de bénéficier d'une formation pratique sur le terrain, où ils peuvent observer et apprendre les meilleures pratiques agricoles en matière de culture du manioc. Parallèlement, des actions ont été entreprises pour renforcer les capacités institutionnelles et la coordination entre les principaux acteurs, favorisant ainsi un partage accru d'informations et une meilleure mobilisation des ressources.

L'implication de diverses parties prenantes, telles que le MADR à différents niveaux (central et décentralisé) ainsi que ses structures opérationnelles (ACDA), ICRA, et directions régionales de l'agriculture), le LASBAD, les représentants des GAM, et la plateforme des acteurs de la filière manioc, a facilité l'appropriation par les autorités nationales et la gestion efficace des résultats du projet. De plus, les membres des GAM sont désormais capables de multiplier et de diffuser les connaissances acquises dans le cadre du projet.

Mise en œuvre du plan de travail et du budget

Pour prévenir les retards dans l'acquisition des intrants nécessaires aux sessions de formation des bénéficiaires, la FAO a pris des mesures pour atténuer les risques en simplifiant la procédure d'approbation des demandes de projet grâce à la mise en place de procédures accélérées.

Le projet a été affecté par des retards dans le recrutement de certains experts et l'indisponibilité de certains agents techniques, ce qui a entravé la réalisation de certaines activités prévues. Par conséquent, afin de remédier à ces retards, le projet a présenté deux demandes d'extension sans frais supplémentaires.

Mesures de suivi à l'attention du Gouvernement

Le partenariat entre la FAO et les organismes de soutien, de conseil et de recherche agricoles (le MADR, l'ACDA, l'ICRA, le LASBAD, l'Office national de semences (ONASEM), et la plateforme des acteurs de la filière manioc) qui bénéficient d'un réseau d'intervenants locaux dans les zones concernées par le projet, garantira sa pérennité.

Les services décentralisés de l'État, dont les techniciens ont été formés dans le cadre du projet, devraient prendre des mesures pour faciliter une meilleure intégration des acquis du projet par les GAM bénéficiaires, notamment en renforçant les appuis techniques et l'accompagnement sur le terrain. Il serait également bénéfique que la FAO et le MADR mènent des actions de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour mobiliser les ressources nécessaires au financement de projets et de programmes visant le développement de la filière manioc en République centrafricaine.

Durabilité

1. Renforcement des capacités

Le projet a activement renforcé les compétences locales et les pratiques agricoles grâce à diverses initiatives telles que des sessions de formation, la promotion d'innovations techniques, des conseils personnalisés et un soutien continu aux bénéficiaires. De plus, la création d'une brochure de vulgarisation sur les bonnes pratiques de production et de protection intégrée de la culture du manioc a également contribué à cet effort de développement des connaissances. Le projet a introduit de nouvelles solutions techniques auprès des bénéficiaires et des parties prenantes grâce à l'approche CEP. Ces solutions ont inclus le renforcement des capacités dans plusieurs domaines, notamment: i) les itinéraires techniques de production du manioc; ii) la gestion de la culture du manioc via l'approche CEP; iii) l'identification des maladies et ravageurs affectant le manioc; iv) les méthodes de lutte intégrée contre les maladies et ravageurs du manioc; et v) les techniques de conditionnement et de conservation des boutures de manioc.

2. Égalité des genres

Les actions du projet ont été conçues en tenant compte de l'importance d'une inclusion équilibrée des femmes et des hommes dans ses interventions. Ainsi, parmi les 103 membres des GAM formés, les femmes représentaient 38 pour cent, tandis que parmi les 46 techniciens formés comme agents formateurs, 15 pour cent étaient des femmes. De même, les femmes et les hommes ont bénéficié de manière équitable en termes d'accès aux intrants agricoles, notamment aux boutures de manioc distribuées aux membres des GAM, ainsi qu'à l'assistance technique fournie aux GAM.

3. Durabilité environnementale

Les itinéraires techniques proposés et promus durant le projet sont respectueux de l'environnement, notamment à travers la promotion de l'utilisation de compost et de biopesticides.

4. Approche fondée sur les droits humains, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

L'approche du projet repose sur la promotion du droit à l'alimentation et à un travail décent. En fournissant des boutures de manioc de qualité aux membres des GAM, le projet les aide à cultiver leur propre manioc, réduisant ainsi leur dépendance à l'aide alimentaire. Cette initiative offre également des opportunités d'emploi décent aux femmes, aux jeunes et à d'autres groupes en milieu rural en leur permettant de générer des revenus grâce à la vente de leur récolte. De plus, l'introduction de nouvelles techniques telles que l'utilisation de biopesticides et de fumures organiques contribue à réduire les risques liés à l'utilisation de produits chimiques pour les bénéficiaires

©FAO République centrafricaine

5. Durabilité technologique

Les technologies introduites pour améliorer la gestion de la production de manioc représentent des innovations adaptées aux besoins des bénéficiaires. De plus, les modules de formation ont été conçus en prenant en considération les besoins spécifiques de chaque partie prenante.

6. Durabilité économique

Les produits et services proposés par le projet sont accessibles en termes de coût pour les bénéficiaires et les parties prenantes.

©FAO République centrafricaine

Documents et matériel de diffusion

- **FAO.** Octobre 2022. *Situation des parcelles de parc à bois de manioc mises en place par les GAM*. Bangui, République Centrafricaine.
- **FAO.** Mai 2022. *Brochure de vulgarisation: bien cultiver le manioc en République centrafricaine: techniques de production, gestion des maladies et ravageurs*. Bangui, République Centrafricaine.

©FAO République centrafricaine

RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	**La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations centrafricaines s'est améliorée avec l'introduction et la multiplication des boutures saines de manioc en faveur des producteurs de la filière**	
Résultat	Un système semencier efficace en République centrafricaine (RCA)	
	Indicateur (s)	Un dispositif de multiplication et de diffusion de boutures saines de manioc est relancé en RCA et opérationnel.
	Situation de référence	0
	Objectif final	1
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	Le système de multiplication et de diffusion de boutures saines de manioc est réactivé et fonctionnel grâce à la création de 55 GAM. Ces groupements ont établi, au sein des communautés visées par le projet, 415 hectares de parcelles de parcs à bois contenant des boutures saines de manioc.

Produit 1	Environ 2 000 000 mètres linéaires de boutures saines de manioc introduites et multipliées dans les centres de recherche (ICRA) pour alimenter 1 000 ha des groupements agro-multiplicateurs (GAM) des REPROSEM		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	- Nombre de GAM (groupements) identifiés et formés. - Superficie totale plantée.	- 50 - 1 000 ha	En partie
Situation de référence	- 0 - 0		
Commentaires	Au total, 55 GAM ont été identifiés dans la zone du projet et répartis dans neuf localités. Les GAM ont établi 415 hectares de parcelles (soit 41,5 pour cent des objectifs fixés), en utilisant 1 037 100 mètres linéaires de boutures de manioc achetées directement par la FAO. L'ICRA n'a pas pu fournir les 2 millions de mètres linéaires de boutures saines de manioc en raison de l'échec du processus d'élaboration du protocole d'accord initié par la FAO.		
Activité 1.1	Organisation de l'atelier de démarrage du projet		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	L'atelier de lancement du projet s'est tenu les 21 et 22 décembre 2021 à Bangui. Le projet y a été présenté par le consultant chargé de sa mise en œuvre, suivi de discussions sur l'exécution globale du projet et l'implication des parties prenantes. L'atelier a réuni 45 participants, représentant la FAO, le MADR, l'ICRA, le LASBAD, l'ACDA et la plateforme des acteurs de la filière manioc. Lors de l'atelier, des travaux de groupe ont été organisés pour actualiser le plan de travail, en tenant compte du calendrier saisonnier, et pour identifier les besoins de formation des différentes parties prenantes. De plus, un comité de pilotage, rassemblant les parties prenantes du projet pour le suivi des activités, a été constitué.	
Activité 1.2	Évaluation des besoins en boutures		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Une mission a été organisée pour évaluer à la fois les besoins en boutures des 55 GAM identifiés et la disponibilité de boutures de manioc chez d'autres producteurs capables de fournir ce type de matériel végétal. La mission a pu évaluer la disponibilité en boutures de manioc sur 97 hectares, répartis sur 18 parcelles, pouvant fournir environ 2 378 700 mètres linéaires de boutures de 0,25 mètre. Cette disponibilité pourrait permettre d'emblaver au moins 951 hectares. La plupart des matériels végétaux identifiés sont des écotypes locaux, et certaines parcelles contiennent des mélanges de ces différents écotypes locaux.	
Activité 1.3	Identification et sensibilisation des GAM et ONG locales pour la multiplication des boutures		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Au total, 55 GAM (soit 1 100 producteurs, dont 35 pour cent de femmes) ont été identifiés dans les préfectures couvertes par le projet (Ombella-M'Poko, Lobaye et Kémo). Les principaux critères de sélection de ces GAM étaient: (i) être un GAM opérationnel dans la localité; (ii) avoir des membres actifs résidant dans la localité; et (iii) posséder au moins une parcelle de manioc (minimum 0,50 ha) appartenant au GAM. Cette activité a été réalisée en collaboration avec l'équipe de l'ACDA.	

Activité 1.4	Évaluation des besoins en formation	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Lors de l'atelier de démarrage du projet, les besoins en formation des parties prenantes (responsables des GAM, agents de vulgarisation, et techniciens de recherche) ont été identifiés et inclus parmi les activités prioritaires à développer. Ces besoins en renforcement des capacités ont concerné les domaines suivants: - les itinéraires techniques de production du manioc; - les techniques de conditionnement et de conservation des boutures de manioc; - l'identification des maladies et ravageurs du manioc; - la gestion de la culture du manioc à travers l'approche CEP; et - les méthodes de lutte intégrée contre les maladies et ravageurs du manioc.
Activité 1.5	Implantation des aires de multiplication de manioc	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Avec le soutien de l'ACDA, les zones de multiplication des boutures saines de manioc ont été identifiées et sélectionnées dans neuf localités : Boali avec huit GAM, Damara avec cinq GAM, Bossembélé avec six GAM, Yaloké avec six GAM, Pissa avec six GAM, M'Baïki avec huit GAM, Mbata avec huit GAM, Sibut avec quatre GAM et Dékoa avec quatre GAM. Conformément au protocole d'accord signé avec l'ACDA, ce partenaire a assuré le suivi et l'accompagnement technique des GAM. De plus, les responsables des bureaux de zones et les experts du projet ont supervisé les activités sur les sites. La formation et l'appui technique fournis aux membres des GAM ont permis d'emblaver 415 ha.
Activité 1.6	Suivi technique des multiplications et des champs en fin de sélection	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les agents de l'ACDA ont travaillé directement avec les GAM sur le terrain pour les activités de sensibilisation, l'installation des parcelles, l'application des méthodes CEP, et d'autres thématiques pertinentes pour la conduite de la culture de manioc. Les parcelles des GAM ont été utilisées comme parcelles de démonstration de multiplication. En outre, l'équipe de la FAO a effectué quatre visites de suivi sur le terrain auprès des GAM pour s'assurer de la mise en œuvre correcte des activités, en particulier du respect des itinéraires techniques.
Activité 1.7	Évaluation des effets	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les formateurs des formateurs et les responsables des GAM, grâce aux sessions de formation, ont acquis des connaissances qui leur ont permis d'identifier les maladies et les ravageurs du manioc. Suite à ces formations, une évaluation des incidences et des pertes de production liées aux maladies et ravageurs du manioc a été menée afin de recueillir des informations destinées à servir d'outils d'aide à la prise de décision. Plus précisément, cette évaluation visait à: - dresser un état des lieux des problèmes phytosanitaires dans les Préfectures de l'Ombella M'poko, Lobaye et de la Kémo; - collecter les parties (feuilles, racines tubéreuses) des plants de manioc présentant des symptômes; et - analyser les incidences/pertes de production dues aux maladies et ravageurs du manioc.

Produit 2	Le réseau des producteurs multiplicateurs de semences (REPROSEM) de manioc est structuré et professionnalisé dans les techniques de production, de lutte intégrée contre les ravageurs, de conditionnement et de diffusion des boutures		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	- Au moins une plateforme REPROSEM structurellement viable est mise en place et fonctionnelle en RCA. - Nombre de champs-écoles de producteurs (CEP) installés, maîtrisant les différentes thématiques développées.	- 1 - 50	En partie
Situation de référence	- 0 - 0		
Commentaires	Les GAM ont établi 74 CEP qui ont fonctionné comme des parcelles de démonstration, illustrant les divers itinéraires techniques de production et de protection des cultures de manioc. Cependant, la création d'une plateforme pour le réseau des producteurs multiplicateurs de semences (REPROSEM) regroupant les différents GAM et autres producteurs particuliers performants (PPP) n'a pas pu être réalisée. En effet, l'aide attendue des agents de l'ACDA n'a pas été obtenue en raison de l'indisponibilité de ces agents.		
Activité 2.1	Formation de formateur sur la gestion des plantules tissulaires de manioc		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Une formation des formateurs sur la gestion et les techniques de multiplication des boutures s'est tenue du 11 au 15 avril 2022 à l'ICRA à Bangui. Elle a rassemblé 46 participants, dont sept femmes et 39 hommes, issus du MADR, de l'ICRA, de l'ACDA, de l'ONASEM, de l'Institut supérieur de développement rural (ISDR), du LASBAD et de la plateforme des acteurs de la filière manioc en République centrafricaine. En tenant compte des besoins exprimés par les parties prenantes, les thématiques abordées lors de cette formation comprenaient: - l'état des lieux des problèmes phytosanitaires et l'analyse détaillée des incidences/pertes de production dues aux principaux ravageurs des cultures vivrières (manioc); - les pratiques paysannes de gestion des ennemis des cultures; - les résultats des travaux de recherche menés par l'ICRA et l'Université (LASBAD) en partenariat avec d'autres structures nationales et internationales sur les problèmes phytosanitaires en général et sur le manioc en particulier; - les itinéraires techniques de production du manioc; - la biologie, le diagnostic et la gestion des principaux ravageurs et maladies du manioc (la mosaïque africaine et la striure brune); - le protocole sur la gestion des maladies du manioc: cas de la thermothérapie des boutures de manioc; - la pratique sur la gestion des maladies du manioc: cas de la thermothérapie des boutures de manioc; - la pratique sur l'identification des maladies et ravageurs du manioc; - le protocole sur la préparation des biopesticides; - le cas pratique sur la préparation et l'application des biopesticides dans les champs à Ndangala; - la présentation du Guide développé par la FAO sur la gestion intégrée des ravageurs du manioc; et - les techniques de conditionnement et de diffusion des boutures de manioc ; - les activités de la des acteurs de la filière manioc.	
Activité 2.2	Formation des agriculteurs multiplicateurs		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Les agents formateurs ont assuré la formation des agri-multiplicateurs dans chacune des localités relevant de leur juridiction. Au total, 103 membres des GAM, dont 39 femmes (soit 38 pour cent), ont été formés sur l'approche CEP au niveau des parcelles de démonstration. Cette formation a porté notamment sur les itinéraires techniques pour la production de variétés de qualité, la reconnaissance des maladies et ravageurs, les méthodes de lutte intégrée, ainsi que les techniques de récolte et de stockage des boutures. À la suite de cette formation, les participants ont été en mesure de contribuer de manière significative à l'évaluation des incidences et pertes de production liées aux maladies et ravageurs de manioc dans leur localité respective.	

Activité 2.3	Organisation des sessions de formations sur les techniques de conditionnement, de commercialisation et de marketing des produits sur le marché		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	Comme l'expert prévu pour animer des sessions de formation n'a pas été recruté, les agents de l'ACDA n'ont pu dispenser aux membres des GAM qu'une formation portant sur les techniques de récolte et de transformation du manioc, notamment le rouissage, le séchage et le stockage.	
Produit 3	Les capacités institutionnelles et de la plateforme des principaux acteurs (ICRA, ACDA, ONASEM, etc.) sont renforcées pour le partages d'informations et la mobilisation des ressources		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	- Une enquête d'évaluation des besoins en capacités des acteurs clés est réalisée - Le pourcentage des acteurs clés maîtrisant les connaissances d'identification des ravageurs et maladies de manioc - Un document de projet est proposé pour la mobilisation de financement auprès des donateurs pour la filière manioc.	- 1 - 80 - 1	Oui
Situation de référence	- 0 - 20 - 0		
Commentaires	L'enquête d'évaluation des besoins en renforcement des capacités des acteurs, menée par les partenaires de mise en œuvre lors de l'atelier de démarrage du projet, a identifié et retenu de manière consensuelle les domaines suivants: - les itinéraires techniques de production du manioc; - les techniques de multiplication rapide, de conditionnement et de conservation des boutures saines de manioc; - l'identification des maladies et ravageurs du manioc; - les méthodes de lutte intégrée contre les maladies et ravageurs du manioc. À la fin du projet, environ 80 pour cent des acteurs ont acquis une maîtrise des connaissances en identification des ravageurs et des maladies du manioc. Cependant, un soutien supplémentaire est nécessaire pour ceux qui ne maîtrisent pas la lecture. Une ébauche de note conceptuelle visant à mobiliser des financements auprès des donateurs pour un projet intitulé «Renforcement de la sécurité alimentaire par la diffusion de variétés de manioc et de maïs saines et résistantes aux ravageurs et maladies dans les préfectures du nord-est de la République centrafricaine» a été élaborée. Cependant, le processus n'a pas progressé pour donner lieu à un document de projet abouti à proposer.		
Activité 3.1	Confection des fiches et manuels de formation sur différentes thématiques d'alertes précoces		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Une brochure de vulgarisation intitulée «Cultiver le manioc en République centrafricaine: méthodes de production, gestion des maladies et des ravageurs» a été rédigée et validée par les parties prenantes du projet. Cette brochure décrit les étapes techniques de la culture du manioc, telles que la préparation du terrain, la sélection des boutures, la plantation et les soins culturaux, ainsi que les méthodes d'identification des symptômes et de gestion des maladies et ravageurs du manioc.	
Activité 3.2	Formation des acteurs clés sur l'identification des maladies et ravageurs de manioc		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un total de 46 techniciens, comprenant sept femmes et 39 hommes issus de l'ICRA, de l'ACDA, de l'ONASEM et de la des acteurs de la filière manioc, ont été formés sur les diverses techniques d'identification des ravageurs et des maladies du manioc. À leur tour, ces techniciens ont formé 103 membres des GAM, dont 39 femmes et 64 hommes, répartis dans les différentes localités couvertes par le projet.	
Activité 3.3	Préparation d'un plan à moyen terme et document de projet de développement		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un plan à moyen terme pour le développement de la production de manioc en République centrafricaine n'a pas été élaboré. En effet, seule une ébauche de note conceptuelle de projet a été préparée par l'équipe du projet.	

Activité 3.4	Préparation des rapports du projet	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Différents rapports mettant en exergue les réalisations du projet ont été élaborés: - rapport de l'atelier de lancement du projet (décembre 2021); - rapport de sensibilisation et de collecte des données phytosanitaires sur le manioc (février 2022); - rapport intermédiaire sur l'analyse des incidences/pertes de production dues aux principaux ravageurs des cultures dans les principales zones de production de manioc (avril 2022); - rapport de formation des formateurs sur les techniques de production, de lutte intégrée contre les ravageurs, de conditionnement et de diffusion des boutures saines de manioc (avril 2022); et - rapport terminal du projet (mai 2024).

Partenariats et diffusion
Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

© FAO, 2024
CD3253FR/1/11.24